

# PROJET PEDAGOGIQUE

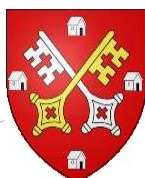


**ACM PEP 10 LUSIGNY**

**ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

Accueil Collectif de Mineurs  
COMMUNE DE LUSIGNY SUR BARSE

*14 rue Maréchal Foch – 10270 LUSIGNY SU BARSE*





**On ne peut donner que deux choses à un enfant : « des racines et des ailes » Des racines pour savoir d'où il vient et des ailes pour s'envoler vers l'avenir.**

### **Proverbe juif**

#### **Introduction**

L'action des Accueils de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille.

Chaque directeur rédige un projet pédagogique dans lequel il va énoncer les objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif.

Il doit permettre de donner du sens aux animations proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure.

Il explique la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble.

Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées.

Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens.

## **Descriptif de l'ACM :**

Un Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) est une structure accueillant des mineurs pour l'animation des mercredis, du temps périscolaire et des vacances. Les accueils de mineurs sont plus couramment appelés « Centre de loisirs » ou « Accueil de Loisirs »

L'accueil de Loisirs de Lusigny sur Barse accueille les enfants de la commune de Lusigny pour le périscolaire mais également les enfants des communes voisines (Courteranges, Mesnil st Père, Montieramey, Montreuil concernant les mercredis, petites et grandes vacances).

Une convention est établie entre ces différentes communes.

## **L'organisateur :**

C'est l'Association « PEP 10 » qui gère l'ACM. Elle s'engage à répondre aux besoins des familles. Les PEP 10 sont responsables, gestionnaires et garants du fonctionnement de la structure d'accueil ACM.

Si la posture éducative des personnes encadrant l'ACM n'est pas celle des parents, pour autant, l'attitude de l'adulte doit être irréprochable, afin d'aider l'enfant à se construire de manière positive.

Les PEP 10 se positionnent résolument en complémentarité de l'école et de la famille. C'est dans ce cadre que l'association décline ses orientations relatives aux loisirs éducatifs, en s'appuyant sur le projet fédéral et le projet associatif départemental.

Le projet PEP rappelle les deux valeurs fondamentales qui guident l'action du mouvement depuis ses origines : la laïcité et la solidarité.

L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental. De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant apparaît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

Le rôle des PEP est de permettre le maintien, voir le développement des droits de tous.

La CAF apporte son soutien technique et financier par le biais de la signature d'une convention de Prestation de Service Ordinaire et par la mise en place par la commune de LUSIGNY d'un Contrat Enfance Jeunesse et plan mercredis.

## **Lieu d'implantation :**

Située à 12 kms de Troyes, LUSIGNY est une commune de 2900 habitants. Village aux dimensions humaines, entourés de près, d'un lac de 2400 hectares au cœur du parc Naturel de la forêt d'Orient. LUSIGNY possède une vie associative riche. C'est un village dynamique.

## La structure d'accueil

Pour les enfants maternels, le périscolaire du matin et du soir durant les jours d'école reste dans les locaux de l'école maternelle.

Le bâtiment est divisé en plusieurs parties :

- Le hall d'accueil où sont installés 80 vestiaires des enfants (adaptés à l'âge des enfants : maternels et primaires).
- Le bureau de la direction où l'on peut recevoir les parents en toute intimité.
- Une salle équipe péda avec vestiaires. Lieu de réunion des animateurs, lieu de création, de réflexion, de pause...
- Des toilettes adultes handicapées
- Des toilettes filles ((baby et normaux) ainsi que des toilettes handicapés filles
- Des toilettes garçons (baby et normaux) ainsi que des toilettes handicapés garçons
- Une cuisine pédagogique
- Une grande salle dédiée aux spectacles, grand jeu, réunion enfants, soirée parents...
- Une salle pour le groupe des maternelles dans lequel il y a des espaces jeux, cuisine, dinettes, construction, jeux de société, art créatif...
- Une salle destinée aux primaires avec poufs, fauteuil, coin bibliothèque, jeux de société, art créatif.
- Un coin rangement pour matériel de plein air.
- Un local rangement à l'étage pour stockage de matériel pour l'école et l'ACM.
- Une infirmerie
- Un dortoir avec 12 couchages adaptés aux - de 6 ans
- Un dortoir de 12 lits de camps réservé aux + de 6 ans ayant besoin de se reposer ou d'être au calme.
- Un local hygiène et entretien.
- Une grande cour partagée entre l'ACM et l'école primaire.
- Un espace vert avec des arbres et pelouses derrière la structure accessible des salles d'activités. □ Un préau couvert □ Un garage à vélo.

Des véhicules sont mis à dispositions lors des vacances scolaires, prêt du DIME des PEP 10 de Montceaux les Vaudes :

- 2 véhicules de 7 places et 3 véhicules de 9 places équipés de siège auto
- 1 bus de 16 places.

## Le personnel

Une équipe permanente composée de :

Périscolaire maternelle : lundi/mardi / jeudi / vendredi

- Sophie MAILLET, animatrice BAFA ; BAFD ; PSC1
- Marie Christine Launoy ATSEM CAP petite enfance

## Périscolaire primaire : lundi/mardi / jeudi / vendredi

- Christine PLOIX directrice de l'ACM : BAFA ; BAFD ; BEATEP ; CAP petite enfance
- Lora BRIAND : CAP petite enfance

## Mercredis :

- Christine PLOIX directrice : BAFA ; BAFD ; BEATEP ; CAP petite enfance
- Sophie MAILLET : BAFA ; BAFD ; PSC1
- Gaëlle BOURIEZ : BAFA
- Virginie AUGER : BAFA
- Animateur occasionnel suivant les besoins d'encadrement.

## Vacances :

- L'équipe permanente sous forme de roulement et renforcée par des animateurs BAFA et stagiaires.

## Périodes d'ouverture :

L'accueil est ouvert toute l'année sauf 2 semaines en Août et 1 semaine aux vacances de Noël.

Les horaires d'accueil sont de 7h à 18 h30.

Pour les mercredis seulement, possibilité d'un accueil en demi-journée avec ou sans repas.

## Les effectifs :

En ce qui concernant la capacité d'accueil dans la nouvelle structure, l'effectif est de 80 enfants dont 24 maternelles.

## Les repas :

ESAT le Tertre livre les repas froids à la cantine scolaire. Ils sont remis à température et servis par Lora Briand , salariée PEP 10, Celle-ci gère également la vaisselle et l'entretien durant le temps de restauration.

## Fonctionnement général de l'accueil :

### Les règles de vie

Il est demandé aux enfants de respecter les règles de vie en collectivité.

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont affichées de façon visible dans chaque salle.






Pour les plus petits, des pictogrammes, photos, images et smiley sont accrochées également dans les salles. Elles sont expliquées à tout nouvel arrivant. Certaines de ces règles ne sont figées Elles pourront évoluer notamment au cours de l'année ou lors de discussions avec les animatrices.

D'autres règles ne sont pas négociables et devront être respectées tout au long du centre. Aussi bien pour l'équipe d'animation que les enfants

- Les respect les personnes : les violences physiques et morales (bagarres, insultes, humiliation, moquerie, bizutage) ne seront pas tolérées.
- Le respect des locaux : il est nécessaire de savoir que les locaux sont nettoyés après chacun de nos passages donc nous repartons en laissant derrière nous un endroit ordonné. Nous devons nous assurer de la propreté des toilettes après notre passage (on ne joue pas avec l'eau, le papier, les chasses d'eau.) ainsi que les endroits que nous avons occupé par respect du travail du personnel de ménage.
- Le respect du matériel : le matériel est disponible pour tous et ne doit pas être gaspillé (papier) l'achat étant limité et organisé. Après utilisation, il est remis en place pour permettre à d'autres de pouvoir s'en servir si besoin est (prendre le temps de ranger correctement le matériel et le nettoyer s'il le faut). Ne pas laisser trainer dans une salle des objets qui pourraient représenter un danger pour la sécurité des enfants.
- Pour le matériel sportif ou de plein air, La réglementation sera toujours respectée. Les enfants signalent aux animateurs tout matériel usé ou défectueux pour qu'il puisse être réparé ou jeté.

En cas de fautes de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses et la sanction constructive seront appliquées. L'animateur pourra se référer à la charte de vie en donnant des explications compréhensives par l'enfant.

## POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE, LES REGLES DE VIE

THEMES	REGLES	SANCTIONS
<b>SAVOIR ETRE</b>		
VIOLENCES VERBALES (insultes, moqueries, etc. ...) 	Si tu te moques d'un autre enfant, ou d'un adulte	Tu seras exclu du jeu ou de l'activité et tu feras une fiche de réflexion avec un adulte, que tes parents devront signer.
	Si tu insultes un enfant ou un adulte	Si tu recommences tu seras convoqué avec tes parents.
		Tu devras écrire une lettre d'excuse, et tes parents en seront informés.
VIOLENCES PHYSIQUES 	Si tu blesses légèrement un enfant	Tu t'excuseras et tu accompagneras l'adulte pour soigner l'enfant blessé.
	Si tu es violent	Tu devras t'excuser. Tu seras exclu du jeu ou de l'activité et tu feras une fiche de réflexion avec un adulte, que tes parents devront signer.
		Si tu recommences tu seras convoqué avec tes parents.
<b>RESPECT</b>		
POLITESSE 	Il existe des mots de politesse que tu dois utiliser au quotidien partout. (Bonjour, s'il vous plait, merci, au revoir)	
HYGIENE	Lorsque tu vas aux toilettes, préviens un adulte. Après avoir été aux toilettes, tu dois tirer la chasse d'eau, te laver les mains et jeter le papier essuis mains à la poubelle. Les toilettes ne sont pas un lieu de réunion ou de cachette.	
<b>LA STRUCTURE</b>		
LE COULOIR 	Le couloir n'est ni une salle d'attente, ni une salle de réunion, ni une salle de jeu, mais un lieu de passage. Tu dois être dans une salle. Tu dois marcher dans le couloir. Je ne laisse pas trainer mes affaires par terre. Je les accroche au portemanteau.	
LA CANTINE 	Tu dois arriver calmement, sans courir à la cantine. Sur ton plateau tu dois obligatoirement avoir le plat principal, et au moins soit le dessert, soit l'entrée. Tu dois manger proprement Tu dois demander à un adulte avant d'aller au rab et ne pas trop te resservir.	

THÈMES	RÈGLES	SANCTIONS
<b>SAVOIR-ÊTRE</b>		
<b>EXTERIEUR</b>		
<b>BALLONS JEUX</b> 	<p>Pour ta sécurité, Tu dois attendre un adulte pour sortir dans la cour.</p> <p>Si un jeu ou ballon sort de la cour, c'est un adulte qui récupère le matériel à l'extérieur ou sur le parking</p>	<p>Si tu n'as pas respecté ces règles de vie, tu t'es mis en danger.</p>
<b>ESCALADE</b> 	<p>Tu ne dois pas escalader ni les murets, ni les fenêtres, ni la grille et ne pas monter debout sur les tables dans la cour.</p>	<p>Tu n'as pas compris les risques. Tu dois rester à côté d'un adulte pour un temps donné et discuter avec lui pour que tu comprennes les dangers que tu as pris et les conséquences que cela peut avoir sur ta sécurité</p>
<b>PROTECTIONS</b> 	<p>Tu dois mettre obligatoirement des protections pour toutes activités en nécessité.</p>	
<b>JEUX EXTERIEURS DE PLEIN AIR</b> 	<p>Tu dois utiliser correctement les jeux extérieurs.</p>	
<b>DÉPART SORTIES</b> 	<p>Si tu pars seul, tu dois demander l'autorisation à un adulte encadrant.</p> <p>Même si tu vois tes parents arrivés pour venir te chercher, tu dois rester dans la cour.</p>	
<b>CÔTÉ JARDIN</b> 	<p>Par respect pour les voisins, tu ne dois ni crier, ni jouer au ballon de ce côté.</p>	
<b>INTÉRIEUR</b>	<p>Si tu vas aux toilettes, préviens un adulte.</p>	
<b>ENFERMEMENTS</b>	<p>Tu n'as pas le droit de t'enfermer dans les salles, les placards ni de jouer dans les toilettes.</p>	



## Des animaux de compagnie à gérer



La présence d'un animal de compagnie inculque à l'enfant, le sens des responsabilités, le respect et l'importance des autres, et renforce la confiance et le sentiment de sécurité affective, aspects indispensables à l'équilibre émotionnel de l'enfant.

L'enfant perçoit l'animal comme une source de soutien émotionnel. Lorsque l'enfant traverse une difficulté, il trouvera alors du réconfort auprès de son animal de compagnie tout comme il en trouverait presque qu'auprès de ses parents.

L'animal peut aussi devenir le principal confident de l'enfant dans les moments difficiles ou très heureux. C'est à lui qu'il livrera autant ses peines que ses joies.

Les responsabilités peuvent être adaptées à l'âge de l'enfant. Les plus petits se chargent de leur donner à boire ou à manger au quotidien ou encore de les brosser et changer leur litière. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils assument d'autres responsabilités : les sortir de leur cage et veiller sur eux.

Le lien avec l'animal a un effet stabilisateur sur le développement et le comportement de l'enfant. L'animal apporte de la joie et chasse la tristesse les angoisses.

Le lien avec l'animal a un effet stabilisateur sur le développement et le comportement de l'enfant. L'animal apporte de la joie et chasse la tristesse et la sensation d'insécurité. Ainsi, grâce au contact régulier avec un animal, l'apprentissage se fait de façon spontanée, sans nécessité d'explications et s'accompagne d'une forte motivation.

Les liens affectifs avec l'animal de compagnie l'aident à surmonter la sensation de peur ou de tristesse.

Le cochon d'Inde est un animal de compagnie attachant et facile à élever. Doux et calme, il fait l'unanimité chez les enfants, qui trouvent en lui un compagnon idéal.

Ces petits rongeurs sont très « causants » les enfants apprennent rapidement à décoder leur langage.

Organisation générale de la gestion des petits animaux :

Chaque jour, les enfants apportent de chez eux des aliments frais, épluchures de légumes complètes par des graines achetées par l'ACM, carottes etc....

Les 2 cochons d'inde vivent dans une cage sur un chariot roulant afin de pouvoir transporter les animaux dans les différents lieux de la structure, si trop de bruit ou autres...

Un vétérinaire fait le suivi médical des 2 cochons d'inde.

Durant les Week ends et vacances : 1 semaine à Noël et 2 semaines en août, les petits amis sont pris en charge soit par une famille ou une animatrice.



### Matin

Les enfants arrivent à partir de 7h et ce de manière échelonnée jusqu'à 8h40..pour les primaires et 8h50 pour les maternelles.

Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à l'intérieur des locaux et ne sont près de quitter les lieux qu'après avoir confié leur enfant à un animateur.

Lorsqu'il arrive, l'enfant est accueilli par une animatrice. L'enfant pose ses affaires, mets ses chaussons, prend le temps de dire au revoir aux parents. L'animatrice est là pour rassurer l'enfant et l'accompagner dans les 3 salles afin de choisir l'activité de son choix.

Chaque mois, l'équipe met en place des projets d'activités collectifs : chorales, danses, décoration de la structure, activités en lien avec un événement particulier, projets proposés également par un groupe d'enfant. ....

Pour permettre aux enfants de gagner quelques minutes de sommeil, il est permis de déjeuner sur place. Les parents fournissent le petit déjeuner.

L'accueil doit être une réussite pour permettre à l'enfant de passer une bonne journée. Il est important de permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs et surtout de jouer. L'enfant est libre de choisir et d'en changer.

L'animatrice doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant, afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, le jeu, lire une histoire, faciliter la rencontre

de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Les animatrices vont chercher les enfants à la sortie de l'école et comme le matin, dépôt des affaires, chaussons, lavage de mains et installation pour le goûter.

### Soir :

Le goûter est fourni par les PEP. Chaque enfant a un goûter identique, laitage, fruits, biscuits...cela évite les oublis, les envies, la jalousie...

Une fois terminé, les enfants aident pour le débarrassage, nettoyage puis les plus grands, s'ils le souhaitent s'installent pour les devoirs, tandis que les autres se dirigent vers des activités de leur choix. Les animatrices ne font pas d'aide aux devoirs. Cependant, comme certains enfants quittent le centre tard, nous estimons qu'il est préférable pour les enfants d'avoir déjà pu faire leurs devoirs. Les enfants travaillent en autonomie, nous ne vérifions pas leur devoir ni s'ils sont faits. Ce rôle revient aux parents lorsque les enfants rentrent chez eux.

Les parents récupèrent leurs enfants de manières échelonnées. La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.



Le temps d'accueil se déroule de 7h à 9h. Il est conseillé que tous les enfants soient arrivés pour 9h30 maximum ; heures de rassemblement pour parler du déroulement de la journée. Il peut être difficile pour un enfant d'arriver lorsque tous les enfants ont déjà choisi leur activité et que les règles et les consignes ont déjà été expliqués par l'animatrice.

Le temps d'accueil se déroule de la même façon qu'en accueil périscolaire.

Les temps d'activités collectives ont lieu de 9h30 à 11h45 et de 14h15 à 16h30.

Durant ces temps, les enfants sont invités à participer aux activités. Chaque animateur propose une animation : expression, création, jeux, sortie, balade, sport...l'enfant choisit son animation et s'inscrit dans un groupe avec ses copains, copines et participent sous forme de petits ateliers (roulement à toutes les activités de la journée, il y a possibilités d'être en autonomie durant certains moments de la journée grâce à des coins de jeux en libres accès. Il peut expérimenter différent matériaux et produits mais également possibilité aux enfants de proposer un atelier pour d'autres enfants ou de réaliser leur propre projet...dances, jeux, bricolage...

Les animatrices veillent à rester en cohérence avec le projet d'activités, avec les besoins et les centres d'intérêt des enfants et tentent de diversifier le plus possible leurs animations.

Les enfants repartant quittent l'accueil. Les autres se dirigent vers la restauration scolaire.

Le temps du repas doit être un moment convivial, de détente et également un moment d'éducation à la santé (soin, hygiène, repas équilibré...) Durant le repas, chaque enfant est invité à goûter les aliments mais les enfants ne sont pas forcés à manger.

Service restauration sous forme de self.

Les animatrices sont là pour susciter une curiosité des goûts. Elles sont là pour accompagner les enfants à couper, ouvrir, éplucher...les aliments en cas de difficulté.

Les animatrices sont réparties sur les tables et mangent avec les enfants.

Dès le repas terminé, les enfants font un temps calme.

Les enfants de petite et moyenne section partent à la sieste accompagnée de l'animatrice référente des maternelles. Les enfants se reposent ou dorment bercés par de la musique ou par des histoires racontées par l'adulte.

Pour les autres, possibilité de se reposer sur des canapés, couvertures ou de faire des jeux calmes, style jeux de société, lecture, dessins, atelier libre...

Entre 14h15 et 14h30, le temps calme est terminé pour les + de 5 ans. C'est alors que les animatrices proposent soit la suite d'une activité proposée le matin et non terminée, soit une toute autre animation.

16h, après le rangement les activités avec les enfants, les animatrices animent sous forme de petits groupes des forums des enfants ; afin de permettre et valoriser l'expression des enfants ; écouter, accueillir puis traiter la parole des enfants sur des questions qui les concernent, sur un problème survenu dans la journée, mais aussi l'aide de texte « exemple les philosophes fables » amener l'enfant à avoir l'esprit critique et se forger sa propre opinion. Mais toujours sous formes ludiques , diversifiées et adaptées.

16h30, le goûter collectif afin que petits et grands, frères et sœurs se retrouvent pour ce partage.

Le goûter terminé, une animatrice va proposer un jeu accessible à tous pour finir la journée.

A partir de 17h et ce jusqu'à 18h30, c'est le départ échelonné des enfants et le moment pour l'équipe de faire un retour aux parents de la journée, donner des informations, être à leur écoute.

### **Le rôle et les devoirs de l'animateur :**

La réglementation : sera appliquée et respectées. Le guide sera disponible sur le bureau de la directrice pour de plus amples informations.

L'hygiène : toutes les personnes dans l'ACM veilleront à avoir une bonne hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire (donner l'exemple).

La violence : qu'elle soit physique, morale ou verbale est inacceptable et ne sera pas tolérée.

La drogue ou l'alcool : formellement interdit. La directrice prendra des mesures draconiennes (exclusions et poursuites)

Le tabac : interdit dans les locaux publics et collectifs. Des moments de pause sous forme de roulement sont organisés pour pouvoir fumer à l'extérieur de la structure à l'abri des regards des enfants et durant des moments ne gênant pas l'organisation générale de la journée.

Les téléphones portables : doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement. L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle.

Il est interdit de diffuser des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux.

Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou filmer les enfants que pour le bon déroulement de certaines activités (avec accord des parents après vérification sur le dossier enfant).

L'animateur doit :

- Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- Encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants eux-mêmes,
- Accompagner les enfants dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

Être animateur ou animatrice c'est assumer une fonction qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions.

### Le rôle de la directrice

- La directrice élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...).
- Elle est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité tout au long de la journée ou séjour.

- Elle anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun.
- Elle organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.
- Elle veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication.
- Elle accueille les enfants en situation de handicap.
- Que la directrice et son équipe d'encadrement ait une formation ou sensibilisation spécifique pour faciliter l'insertion de l'enfant.
- Que l'équipe pédagogique reconnaisse l'enfant en situation de handicap comme un enfant à part entière au sein du groupe (dédramatiser mais ne pas banaliser)
- Que toute équipe prenne connaissance des informations fournies par la famille et le corps médical de l'enfant en situation de handicap sur ses besoins spécifiques.
- Qu'elle respecte son rythme, sa personne et sa dignité.
- Qu'elle prenne en compte ses besoins spécifiques sans le surprotéger. Soit garante de l'adaptation des activités au rythme de vie de l'enfant. Qu'elle sache garder la confidentialité médicale.
- Qu'elle veille au respect du traitement médical.
- En cas de P.A.I ; l'enfant apporte un panier repas personnel et sera pendant le temps de la restauration sous la surveillance du personnel. Un rendez-vous d'information concernant le protocole à suivre avec cet enfant en P.A.I est programmer avec la directrice et dans le meilleur des cas en présence de toute l'équipe pédagogique.
- Que la directrice crée un climat de confiance avec les parents et enfants.
- Que celle-ci informe l'équipe d'encadrement des difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problèmes que ce dernier est susceptible de rencontrer,
- Qu'elle organise régulièrement des réunions de concertation avec toutes les personnes concernées par le séjour de l'enfant accueilli en ACM afin de s'assure des bonnes conditions d'accueil.
- Qu'elle crée les conditions d'accessibilité en veillant à la sécurité tout en responsabilisant l'enfant dans les moments de vie avec les autres.

Le Projet Pédagogique de cette année 2024.2025 :

# ANTI GASPI



## Objectif Général

- Sensibiliser et observer les méthodes ou les pratiques destinées à préserver l'environnement
- Permettre d'acquérir des réflexes sur le tri des déchets, sur des gestes d'éco-citoyenneté
- Sensibiliser à l'anti gaspillage sous toutes ses formes

## Objectif Opérationnel :

- Favoriser la seconde main, la récupération d'objets, moins acheter du matériel neuf.
- Sensibiliser l'enfant à zéro déchet
- Favoriser l'utilisation de matériel de récupération (cartons, boîte à œufs, bouchons...) d'objets récupérés dans la nature (cailloux, écorce, graines...)

## Moyens et actions

Mise en place d'actions au quotidien de petits gestes indispensable pour l'avenir de nos enfants et notre planète.

### **GASPILLAGE NOURRITURE**

Matériel ou nourriture	Constat	Conséquences	Actions
Cuillères gouter	Des cuillères en bois à usage uniques sont utilisées lors de chaque gouters le temps d'un laitage ou compotes et jetées	Utilisation de ces couverts 5minutes maximum le temps du gouter. Déchets	Remplacer ces cuillères à usage uniques par l'achat de cuillères en inox. Celles-ci seront lavées après chaque utilisation
Assiettes cartons	Pour faciliter le temps et le confort de l'équipe d'animations. Utilisation d'assiettes en carton, jeter après usage.	Trop de déchets pour un usage unique et très limité dans le temps	Utilisation d'assiettes en plastique ou verre Nettoyage après usage.
Restauration Conditionnement en barquettes	Notre fournisseur de restauration fournit les repas conditionnés dans des barquettes quelques fois même en portion individuelle	Trop de plastique	Demande de fournir des fromages entiers sans portion individuelle afin que les enfants aidés des adultes coupent le gros morceau de fromage et la portion qu'ils désirent.
Restauration Sel	Aucun plat est salé et certains aliments sont quand même plus goutu avec une petite note de sel. Portion individuelle	Le système de la portion individuelle incite les enfants à verser une quantité de sel beaucoup trop importante (voir la portion complète) pour un seul plat donc trop de sel dans le plat niveau santé et déchets d'emballage	Achat de salières et gestion de la quantité de sel mis dans les assiettes. Accompagnement d'un adulte
Restauration Surplus	Lors du self, les enfants se servent seul et souvent prennent une entrée, plat fromage et dessert, mais lors du repas, certains n'ont plus d'appétit arrivés au fromage ou dessert,	Des aliments sains, propres et non touchés partent directement dans les déchets.	Mise en place d'une table de partage ou les excédents alimentaires non manipulés, ni goûtés et en bon état seront disposés sur une table communes destinées à contenter des enfants pour combler la satiété



			des enfants en pleine croissance. Cette table se situera près d'un adulte pour une surveillance afin qu'il n'y ait pas d'excès de « rabe » ou que le repas soit uniquement fromage et dessert.
Restauration Déchets nourritures	Beaucoup trop de déchets alimentaires.	Gâchis	<p>Pesage une fois par trimestre des améliorations concernant le gaspillage de nourriture.</p> <p>Poubelle de table</p> <p>Mise en seau des déchets verts alimentaires : composte dans le jardin de l'ACM</p> <p>Tri des déchets alimentaires :</p> <p>Chaque jour d'ACM, livraison par les enfants accompagnés d'une animatrice des déchets à la propriétaire de la ferme se situant à côté de l'ACM pour ces animaux (poules, chats...)</p>
Restauration Protection	Des serviettes papiers sont utilisées pour essuyer les salissures de nourriture. Pas forcément de bons résultats de protection de vêtement, de visage ou mains	Trop de feuille de papier utilisées.	<p>Achat de serviettes en tissu.</p> <p>Lavage de ces serviettes.</p> <p>Protection plus efficace</p> <p>Serviette personnalisée dans rond de serviette unique confectionnée par chaque enfant avec nom et prénom.</p>
Restauration Barquettes de conditionnement	Livraison des repas en barquette à usage unique	Trop de plastique. Trop de quantité de barquettes	<p>Recyclage en :</p> <p>Poubelle de table</p> <p>Bac de rangement</p>

			Contenant pour Peinture etc.
Conditionnement gouters	Depuis le COVID, les gouters fournis par ESAT sont conditionnés en portion individuelle. Portion peu nutritive.	Beaucoup trop de déchets d'emballage.	Retour du gouter traditionnel en privilégiant le pain frais garni de chocolat, confiture, miel, fromage, beurre etc...
Boissons	Gobelets plastiques utilisés.	Beaucoup de lavage, difficulté à différencier le gobelet de chacun, possibilité de se tromper en buvant dans le verre d'un autre	Gourde individuelle à emmener partout

<b>EAU</b>	<b>CONSTAT</b>	<b>CONSÉQUENCES</b>	<b>ACTIONS</b>
Cantine	remplir les cruches jusqu'en haut  vider le reste de l'eau des cruches dans le circuit d'eau	surplus d'eau jeté  perte d'eau	ne pas remplir les cruches à ras bord  réutilisation de l'eau pour arrosage par exemple
vaisselle	robinet ouvert pendant la vaisselle	trop de perte d'eau	éteindre le robinet pour lessiver puis rincer tout en même temps  mettre en place un lave vaisselle
machine à laver	le tambour n'est pas toujours plein	utilisation de la même quantité d'eau que pour le tambour plein	lancer la machine quand le tambour est plein
arrosage des fleurs	eau du robinet	perte d'eau potable	mettre un contenant pour récupérer l'eau de pluie.

Matériel gaspillé	Constat	Conséquences	Actions
Feuilles papier	<p>Feuilles utilisées pour le dessin = un gribouillis et après oubliées ou oubellés</p> <p>Feuilles blanches pour imprimante parfois utilisées.</p> <p>Coloriages pas terminés, perdus et après oubellés.</p>	<p>Beaucoup trop de feuilles utilisées.</p> <p>Plus de feuilles pour l'imprimante.</p> <p>Trop de coloriages imprimés, moins de feuilles pour l'imprimante et usure de l'encre.</p>	<p>Bac à feuilles brouillon.</p> <p>Ne plus utiliser les feuilles d'imprimante pour les dessins.</p> <p>Contrôler les coloriages = mettre son nom, et le terminer avant d'en prendre un autre.</p>
Papier essuie mains	<p>Top de papier utilisé pour s'essuyer les mains.</p>	<p>Plus de papier rapidement.</p>	<p>1 feuille suffit pour s'essuyer les mains.</p> <p>Rajouter torchon mains ?</p> <p>Lavettes pour essuyer tables.</p>
Eponges	<p>Eponges traînent, sont vite pleines de bactéries.</p> <p>Sont en matière synthétique et plastique.</p>	<p>Besoin de les changer souvent.</p> <p>Sont nocives pour l'environnement.</p> <p>Pas recyclables et pas biodégradables.</p>	<p>Utiliser des lavettes en tissus, des éponges en tissus lavables en machine.</p>
Lingettes visage/coton	<p>Pratiques mais polluants.</p>	<p>Non recyclables et non biodégradables</p>	<p>Gant de toilette</p> <p>Cotons lavables en machine</p>
Bouteilles d'eau	<p>Les bouteilles ne sont pas toujours finies, elles traînent et finissent par être vidées et mises à la poubelle</p> <p>Grosse utilisation surtout l'été.</p>	<p>Gaspillage de l'eau.</p> <p>Même si elles sont recyclables, beaucoup de pétrole et d'énergie utilisés pour les fabriquer, ce qui entraîne des émissions à effet de serre mauvaises pour la planète.</p> <p>Les déchets plastiques se retrouvent dans l'océan.</p>	<p>Les recycler dans les poubelles jaunes.</p> <p>Utiliser des gourdes.</p>

Jouets/Livres	Beaucoup de jouets et livres. Les enfants n'en prennent pas soins, les abîment ou ils les cassent.	Ils finissent à la poubelle Surconsommation	Moins de jouets. Plutôt que d'acheter, récupérer des jouets (famille /particuliers) Don ou recyclage de jouets.
Feutres	Les feutres ne durent pas. Les mines sont écrasées ou les feutres ne sont pas rebouchés.	Plus de feutres ou très peu. Besoin d'en racheter souvent.	Utiliser plus les crayons de couleurs Sortir les feutres que par moment. Recycler les feutres usés.

Activités Manuelles	Trop de gaspillage et d'achat de matériel créatifs	Achats onéreux.	Utilisation d'emballages, de canettes, bouchons, plastique, barquettes. Boite de conserve Visite d'une recyclerie Intervention d'un professionnel de l'SDEDA
------------------------	--	-----------------	--

### Evaluation :

- Réduction de 1/3 des déchets alimentaires à la restauration.
- Utilisation exceptionnelle de matériel jetables
- Moins de pertes d'eau
- Utilisation le plus possible de matériel de « 2eme main »
- Prise de conscience et de ce fait, automatisme (pour les enfants et les adultes de la structure) des gestes anti gaspillage au quotidien.